

## FONDS SPECIAL DE SOUTIEN AU SECTEUR DE L'ENERGIE

<p><b>ACTIVITES DU FONDS SPECIAL DE SOUTIEN AU SECTEUR DE L'ENERGIE (FSE) AU 28 FÉVRIER 2014</b></p>
--

### 1. Mobilisation des ressources

- Sur le mois de février 2014, les taxes parafiscales effectivement recouvrées se sont élevées à 332,9 millions FCFA, soit 1% du montant budgétisé ;
- La quote-part versée par SENELEC en février 2014 au titre de la sécurisation de l'approvisionnement en combustible s'est élevée à 12,3 milliards FCFA, soit . Ce qui porte le cumul des versements reçus en 2014 à un montant de 22,8 milliards FCFA, soit 12% du montant budgétisé. A cette date, le cumul des retards de versement de SENELEC par rapport au montant convenu (15,5 milliards /mois) s'élève à 8,1 milliards FCFA ;
- Au titre du prêt de 34 milliards, contracté par le FSE auprès de la Banque Atlantique Sénégal et entièrement rétrocédé à SENELEC, cette dernière a versé 80 millions FCFA au FSE en février 2014. Entre janvier et février 2014, les versements reçus au titre du remboursement de ce prêt s'élèvent donc à 880 millions FCFA, soit 100% du montant prévisionnel.

### 2. Emploi des ressources

- Durant le mois de février 2014, le FSE a réglé, au titre de l'approvisionnement en combustible de SENELEC, 19,9 milliards FCFA à la SAR. Ce qui porte à 35,8 milliards FCFA le montant décaissé entre janvier et février 2014 pour la sécurisation de l'approvisionnement en combustible de SENELEC, soit 14% du montant budgétisé au titre de l'exercice ;
- Dans le cadre du règlement du reliquat des factures dues à APR Energy sur les locations de capacité de production électrique, il a été versé, à APIX SA, 1,9 milliards FCFA. Ce règlement est imputé sur le budget 2013 du FSE.
- Les charges de fonctionnement du FSE, sur le mois de février, se sont élevées à 14 millions FCFA. Ce qui porte le cumul des charges de fonctionnement du FSE à 24,1 millions soit 4% du montant budgétisé au titre de l'exercice.